



Référence dV : FES / 020803
Avenches, le 03.10.2022

Conditions générales de vente de dV-Net, le service d'abonnement de dV-Hub

Version 1.1, valable dès le 3 octobre 2022 et jusqu'à révocation.
La version allemande fait foi.

Les conditions d'utilisation régissent la relation entre vous en tant qu'abonné et donc utilisateur, ainsi que (voir 1.3) Crowdfunder (ci-après "vous", "vous") et la dV-Hub Sàrl (ci-après "nous" ou dV-Hub). En vous inscrivant aux services d'abonnement, vous acceptez les conditions suivantes et les informations juridiques en rapport avec tous nos produits, ainsi que, dans ce contexte, les éventuels services et produits de tiers que nous proposons.

Aperçu des thèmes

I Objet

- 1.1 Généralités
- 1.2 Service d'abonnement
- 1.3 Digression sur le crowdfunding

II Conditions d'utilisation

- 2.1 Champ d'utilisation
- 2.2 Prestations de digiVolution
- 2.3 Temps mort
- 2.4 Catégorisation des clients
- 2.5 Responsabilité
- 2.5 Droits d'auteur et autres droits immatériels
- 2.6 Politique relative aux contenus créés par les utilisateurs eux-mêmes

- 2.7 Prix
- 2.8 Paiement
- 2.9 Responsabilité
- 2.10 Conclusion du contrat
- 2.11 Durée du contrat
- 2.12 Fin du contrat
- 2.13 Résiliation anticipée du contrat

III Dispositions finales

- 3.1 Droit applicable et juridiction compétente
- 3.2 Nullité partielle
- 3.3 Adaptations



I. Objet

1.1 Généralités

L'utilisation des données personnelles est régie par la [déclaration de protection des données](#). La déclaration de protection des données fait partie intégrante et contraignante des présentes conditions d'utilisation. Le [code de conduite](#) régit les règles minimales auxquelles nous adhérons et dont nous exigeons le respect de toute relation commerciale ainsi que des abonnés. Les abonnés doivent être des personnes physiques capables de contracter (âge minimum 18 ans). Pour les abonnés de moins de 18 ans, l'accord écrit de l'autorité parentale ou du représentant légal est nécessaire.

La fondation dV-Hub est un observatoire de l'espace numérique au bénéfice des décideurs politiques, économiques et académiques, auxquels elle propose des analyses, des conseils et des formations. Elle contribue au dialogue public et politique en Suisse sur la sécurité et le progrès de la société numérisée.

1.2 Produits de service d'abonnement

Les premières offres du service d'abonnement seront publiées à l'automne 2022 à l'intention des abonnés. Jusqu'au début de l'année civile 2023, les produits sont encore "en développement". Ensuite, ils seront adaptés et développés en permanence.

1.3 Digression sur le crowdfunding

Afin de garantir l'indépendance de dV-Hub, nous acceptons dès à présent les dons partiels des abonnés. La contribution qui sera versée avant le *go-life* définitif du service d'abonnement au début de l'année 2023 sera considérée comme un don. Tous ces abonnés seront - après le leur avoir demandé - remerciés nommément en tant que soutiens de la première heure dans le premier rapport annuel qui sera publié en ligne. Les contributions sont à la libre disposition de dV-Hub. Les remboursements ne sont possibles que selon le droit de retrait réglé au point 2.10 et dans un délai de 30 jours après réception du paiement. Les abonnés indiquent leurs nom, prénom, adresse postale et électronique. Les soutiens financiers anonymes ne sont pas acceptés.

II. Conditions d'utilisation

2.1 Étendue de l'utilisation et droits de propriété intellectuelle

dV-Hub fait la distinction entre les utilisateurs enregistrés et les utilisateurs non enregistrés. Tous les produits sont disponibles exclusivement pour une utilisation personnelle et non commerciale. Les produits destinés à être utilisés gratuitement par un large public sont clairement identifiés comme tels. L'utilisation de produits librement disponibles est soumise à l'obligation de mentionner l'auteur et la source.



Sinon, vous pouvez consulter et afficher nos offres numériques sur un écran d'ordinateur ou un terminal mobile, imprimer des pages individuelles sur papier (mais pas les photocopier) et enregistrer ces pages individuelles sous forme électronique sur votre ordinateur ou votre terminal mobile pour votre usage personnel et non commercial. De même, vous pouvez utiliser nos offres numériques exclusivement sur des appareils destinés à cet effet, pour votre usage personnel et non commercial. En particulier, toute forme de consultation automatisée de produits et leur diffusion dans d'autres systèmes n'est autorisée qu'avec notre accord exprès, étant entendu que nous nous réservons le droit de révoquer un tel accord à tout moment.

2.2 Prestations de dV-Hub

Les premières offres du service d'abonnement seront publiées pour les abonnés au printemps 2022. Les produits de base seront mis en œuvre d'ici fin 2022 et seront adaptés en permanence aux besoins des abonnés, par exemple avec de nouvelles rubriques, voire développés :

- **Topics**→ Grâce à une veille stratégique soutenue par un réseau d'experts et des plateformes technologiques avancées, dV-Hub met à disposition une sélection de news / articles pertinents, classés par thèmes. Ainsi, les abonnés n'ont plus besoin de passer des heures à chercher dans des milliers de sources où le meilleur et le pire se mélangent.
- **Maps**→ Avec dV-Maps, les abonnés obtiennent rapidement un aperçu structuré - en termes de définition, d'historique, de développements possibles et de recommandations - d'une multitude de sujets liés à la mutation numérique. Avec dV-Maps, les abonnés peuvent approfondir certains thèmes et disposent pour cela d'une sélection de publications et de liens.
- **Actors**→ Le monde numérique évolue de manière très dynamique et requiert des compétences multiples et variées. La Suisse en possède un grand nombre, mais celles-ci ne sont pas suffisamment recensées, accessibles et qualifiées. Elles sont dispersées dans de nombreuses structures - au sein d'institutions publiques et privées. dV-Actors aide les abonnés à les trouver.
- **Events**→ Avec dV-Event, les abonnés disposent d'un calendrier qui répertorie - sous la multitude d'activités - tous les événements importants annoncés publiquement dans l'écosystème numérique de la Suisse et des pays voisins. Grâce à notre veille, plus aucun événement clé ne devrait être manqué.
- **Insights**→ Notre monde de plus en plus complexe et en mouvement rapide génère un flux d'informations gigantesque. Les événements se bousculent et il est difficile d'en avoir une vue d'ensemble au quotidien, de sorte que les personnes "normales" ne peuvent plus guère les filtrer pour soutenir leur travail et maîtriser leur *gestion des enjeux* ? Avec dV-News, les abonnés reçoivent un premier aperçu de l'actualité, qui est analysé et qualifié de manière approfondie avec dV-Insights.
- **Communauté**→ Assumer des responsabilités signifie souvent être isolé. Mais ce n'est qu'ensemble que nous sommes plus forts pour relever les défis de la mutation numérique. Avec notre plateforme modérée dV-Community, nous mettons à votre



disposition un réseau, une communauté, où vous pouvez poser vos questions, partager vos expériences et en faire profiter les autres participants.

2.3 Suspension

Nos offres numériques sont en général disponibles 24 heures sur 24 et sont soumises à des modifications et des adaptations permanentes. Nous nous réservons en outre le droit de restreindre l'accès temporairement ou durablement pour des raisons techniques ou autres.

Certains médias offrent la possibilité de faire une pause dans les services d'abonnement. L'accessibilité des produits nécessite en premier lieu uniquement un accès sécurisé à Internet. De telles suspensions ne sont pas possibles avec dV-Hub.

2.4 Catégorisation des clients

Nous utilisons un système d'authentification unique. Selon la catégorie de clients, les utilisateurs peuvent, après un enregistrement unique, se connecter (login) pour toutes les offres en ligne participantes avec des données d'accès uniformes, sans devoir passer par un processus d'enregistrement séparé pour chaque offre en ligne. Les utilisateurs possèdent donc un compte commun à tous les produits, qui peut être reconnu et vérifié par les offres en ligne que les utilisateurs souhaitent utiliser.

2.5 Responsabilité

dV-Hub n'est responsable des retards et de l'inexécution ou de la non-exécution des services que dans la mesure où il peut être prouvé qu'elle a agi intentionnellement ou par négligence grave. Elle n'est notamment pas responsable des fautes et des omissions de tiers. L'abonné doit immédiatement communiquer à dV-Hub les éventuels problèmes d'accès.

Crowdfunder : Jusqu'au début de l'exploitation ordinaire début 2023, il existe un risque économique que dV-Hub ne puisse pas commencer l'exploitation dans son intégralité en raison des ressources. Une contribution avant la *go-life* des premiers produits est considérée comme un don. Hormis une réduction *Early Bird* pour les premiers abonnés, toute contrepartie est exclue.

Le fournisseur n'est responsable des dommages causés à l'utilisateur par l'utilisation des produits que s'il peut être prouvé qu'il a commis une négligence grave ou une faute intentionnelle. Dans la mesure où la loi le permet, la responsabilité du fournisseur est limitée au montant facturé à l'abonné pour le produit concerné. Le fournisseur n'est en aucun cas responsable des dommages indirects et du manque à gagner.

Le fournisseur n'est pas responsable des technologies défectueuses et des dommages causés par des virus informatiques, des programmes d'espionnage et/ou d'autres programmes informatiques nuisibles (malware, spyware, etc.). Il n'est pas non plus responsable des conséquences d'interruptions d'exploitation dues à des pannes de toutes sortes ou servant à la réparation de pannes, à la maintenance et à l'introduction de nouvelles technologies. Les contenus publiés par dV-Hub ont été élaborés avec le plus grand soin. Toutefois, l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des produits ne peuvent



pas être garanties. dV-Hub décline toute responsabilité à cet égard. L'utilisation de telles informations et données doit se faire dans le respect des droits de propriété et des droits d'auteur et se fait aux risques et périls de l'abonné. Les contenus publiés dans les produits peuvent également provenir de tiers. dV-Hub et ses fournisseurs de données et de prestations ne garantissent ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité de ces contenus. dV-Hub décline toute responsabilité à cet égard.

Les mêmes limitations de responsabilité s'appliquent aux collaborateurs, représentants et auxiliaires d'exécution de dV-Hub.

2.6 Obligations des abonnés

Les abonnés sont seuls responsables du contenu de leur inscription et, par conséquent, des informations qu'un abonné fournit à son sujet, et ils garantissent que les informations qu'ils fournissent sont complètes et véridiques.

Les abonnés s'engagent à tenir dV-Hub à l'écart de toute forme de frais, d'actions en justice, de dommages, de pertes ou d'autres revendications qui pourraient résulter de leur inscription à dV-Net ou pour toute autre raison.

Si les abonnés partagent leurs points de vue dans leurs propres messages, ils sont tenus de respecter les règles de politesse et dV-Hub se réserve le droit de supprimer tout contenu irrespectueux ou portant atteinte à la personnalité.

2.7 Prix

La tarification dépend de la catégorisation des clients et de leurs besoins pour un an.

| | | Prix de base pour 12 mois (CHF) | Prix par employé (MA) | Prix par Habitant (hab.) | Nombre d'accès |
|--------------------------------|---|---------------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------------|
| individuel | 1. étudiant | 50 | | | 1 |
| | 2. abonné individuel | 200 | | | 1 |
| Public Pouvoirs publics | 3. commune | 100 | | 0.30 | 1+1 pour 2000 habitants |
| | 4. administration cantonale | 200 | 0.50 | | 1+1 pour 1000 employés |
| | 5. canton (forfait) | 200 | | 0.25 | Tbd |
| | 6. département fédéral | 200 | 0.50 | | 1+1 pour 1000 employés |
| Entreprise | 7. micro-entreprise (< 10 employés) | 300 | | | 1 |
| | 8. PME (jusqu'à 250 employés) | 500 | 0.50 | | 1+1 pour 250 employés |
| | 9. grandes entreprises (jusqu'à 1'000 MA) | 1 000 | 0.50 | | 1+1 pour 250 employés |
| | 10. très grande entreprise (plus de 1'000 employés) | 1 500 | 0.50 | | 1+1 pour 500 employés |



2.8 Conclusion du contrat et paiement

Le paiement de l'abonnement se fait en ligne et permet un accès immédiat aux produits. Pour les abonnés qui le souhaitent, notamment les organismes publics et parapublics, le paiement peut être effectué sur facture (délai de paiement de 20 jours). Le service est activé dès réception de la commande écrite.

2.9 Droit de résiliation

Un droit de résiliation existe si l'on fait valoir ce droit dans les 14 jours suivant le paiement.

2.10 Durée du contrat

L'abonnement est valable un an.

2.11 Fin du contrat

Lorsque la fin du contrat approche, dV-Hub informe l'abonné de l'échéance imminente. Si l'abonnement n'est pas renouvelé, il expire automatiquement.

2.2 Résiliation anticipée du contrat

En cas de rupture de contrat et de non-respect des dispositions relatives à la protection des données ainsi que du code de conduite, dV-Hub peut mettre fin au contrat et à l'accès de manière anticipée. Un remboursement d'une partie du montant est exclu dans ces cas.

III. Dispositions finales

3.1 Droit applicable et juridiction compétente

Le droit matériel suisse s'applique à toutes les relations juridiques entre les abonnés et dV-Hub. Le for exclusif en cas de litige découlant des présentes conditions d'utilisation est Berne, sous réserve de for impératif différent.

3.2 Nullité partielle

Si certaines dispositions des présentes conditions générales de vente sont ou deviennent caduques, cela n'affecte pas la validité des autres dispositions. La disposition invalide sera remplacée par une nouvelle disposition dont l'effet économique et juridique se rapprochera le plus possible de celui de la disposition invalide.



3.3 Adaptations

dV-Hub se réserve expressément le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Si de telles adaptations sont effectuées, dV-Hub les publie immédiatement sur les sites Internet concernés. Il appartient à l'abonné de s'informer de la version actuellement en vigueur des conditions sur les pages Internet de *digiVolu-tion*.
